

TUTORIEL DE DECLARATION NORMALE D'I-VAE A LA CNIL

Votre académie souhaite mettre en place l'outil I-VAE, conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes donc tenu de soumettre cette application à la CNIL sous forme d'une **déclaration normale**.

Cette démarche constitue une obligation légale. Toute académie utilisatrice de l'application I-VAE, s'engage à effectuer cette déclaration conformément à la loi.

Afin de vous aider dans cette démarche, l'académie de Strasbourg met à votre disposition ce tutoriel.



Etape		Action
	Indications	Ce formulaire va s'afficher.
	Vous allez créer un formulaire électronique Un brouillon de votre formulaire est créé. Il porte le numéro suivan CONSERVEZ-LE précieusement	Conserver précieusement le numéro qui s'affiche.
2	Vous pouvez retrouver le formulaire à tout moment par son numéro en le saisissant dans le cadre de la page d'accueil.	Il permettra de retrouver le brouillon de la déclaration avant sa validation finale (pour plus d'informations rendez-vous dans notre rubrique « conclusion » à la fin de ce document).
	Votre brouillon reste valable pendant 8 mois à compter du demier enregistement. A l'issue de ce délai, il est annulé. Le brouillon riest plus accessible après validation et envoi en ligne du formulaire à la CNIL. <u>Attention 1</u> vous êtes déconnecté du brouillon (fin de session) au bout de 10 mn sans clic sur les boutons "Enregister" ou "étape suivante" ou "étape précédente" ou bien encore sur l'une des rubriques du "menu du formulaire". <u>Attention 1</u> le n° de brouillon est provisoire. Il n'est plus valide après envoi de votre dossier à la CNIL. Seul le N° d'enregistrement figurant sur l'accusé de régeption qui vous est adressé permettra d'identifier le dossier. Imprimer ces indications	 La durée de validité du brouillon est de 6 mois. Il est possible d'imprimer cette fenêtre en cliquant sur :
	"© CNIL - droits réserv	és Imprimer ces indications

Etape	Rubrique « Déclarant »	Action
	Image: State CHIL Image: State CHIL <t< th=""><th>Organisme Déclarant</th></t<>	Organisme Déclarant
	Déclarer TT taile du texte Effer voite déclaration Déclaration normale (article 23 de la loi du 601/78 modifiée) Mon brouillon > ? Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement. En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseller CNL au 01:53.73 22.22. Déclaration normale en cours. Déclaration normale en cours. Déclaration normale en cours. Déclaration normale en cours. Consultat le mode d'emploi des formulares. B duve de vie est de C mois	 Compléter les parties, toutes les informations sont obligatoires.
3	Changer de procédure Outier le brouillon Menu du formulaire Changer de procédure Sectore de procédu	 Numéro de SIKEN + NC Code NAF/APE Nom/Raison sociale : Votre Rectorat Adresse : Adresse du Rectorat Code postal Numéro de téléphone Adresse électronique : Adresse de contact générique de votre académie
	Unid diabols Contact Contact Ville Strasbourg Adresse électronique (et als Unite) Validation et envol Contact Ville Strasbourg Contact Contect Contect	2. Cliquer sur Enregistrer puis Etape suivante.

Etape	Rubrique « Service chargé de la mise en œuvre »	Action
	CNIL Mil: 61 53 73 22 22 L'Informatique doit respecter l'identité humaine les droits de l'homme, la vie privée et les libertés Accest > Vas responsabilité > Déclarer & la	Organisme chargé de la mise en œuvre
	Déclarer CNIL > La téléropédure TT taile du texte - + Editer voire déclaration 🖨	1. Cocher la case :
	(article 23 de la loi du 6/01/78 modifiée) Mon brouillon > Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement. En cas de difficuté, vous pouvez contacter un conseller CNL au 01:53:73:22:22. Déclaration normale en cours. Némorisez son code d'acobs : Consultez le mode d'emploi des formulaires. Sa durée de vie sit de 6 mois > Changer de procédure > Juitter le brouillon	☑ Le chargé de la mise en œuvre est identique au déclarant.
4	Menu du formulaire Service chargé de la mise en oeuvre Changer de procédure A savoir Indiquez les coordonnées du service ou de l'organisme chargé de l'exploitation informatique du traitement. Ce peut être un service interne (ex, le service informatique) ou un organisme extérieur. Les changs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires. 	Les informations du déclarant vont être
	Vinalité Organisme chargé de la mise en œuvre ? Cochez el-contre si le chargé de la mise en œuvre est identique au déclarant Cochez el-contre si le chargé de la mise en œuvre est identique au déclarant Cochez el-contre si le chargé de la mise en œuvre est identique au déclarant Cochez el-contre si le chargé de la mise en œuvre est identique au déclarant N* SIREN + 179704302 Code 85312 Enseignement secondaire VERFARE	automatiquement copiées.
	Architecture Architecture Architecture Architecture Architecture Architecture Transferts de données Nom de Sigle Sigle Sigle Sigle Sigle Sigle Sigle Adresse Adresse Adresse Adresse Adresse	
	Contact Code Postal (777.5 électronique (06.10)(46.0)(47.7) Ville Strasbourg Ville Strasbourg Enregistrer	
	۲۰۰۰ étape precèdente étape suivante ۰۰۰۶ © CNIL - droits réservés	 Cliquer sur Enregistrer puis Etape suivante.







Etape	Rub	rique « Sécurité – Archi	tecture »	Action
	CNIL L'informatique doit respecter	tidentité humaine les droits de l'homme, la vie privée	L ess et les libertés Accueil > Vos resconsabilités > Déctarer à la	 Cocher les cases correspondantes aux mesures prises pour le traitement : ✓ L'accès physique au traitement est
	Déclarer	IL > La teleprocédure	T taille du texte - + Editer votre déclaration	protégé,
	Déclaration normale (article 23 de la loi du 6/01/78 modi	ifiée)	Mon brouillon > 3	☑ Un procédé d'authentification des
	Vous devez sélectionner la procé En cas de difficulté, vous pouvez cont	edure qui correspond à votre traitement. tacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.	Déclaration normale en cours. Mémorisez son code d'accès : Sa durée de vie est de 6 mois	utilisateurs est mis en œuvre,
	Consultez le mode d'empioi des for	mulaires.	 Changer de procédure Quitter le brouillon 	\square Une journalisation des connexions est
8	Menu du formulaire	Sécurité A savoir	-	effectuée,
	Changer de procédure Déclarant	Il s'agit de préciser les mesures de sécurité mises en œuvr	e	🗹 Si los donnéos sont échangéos on
	✓ Mise en oeuvre	Veuillez cocher les cases correspondant aux mesur	res que vous prenez :	réseau, le canal de transport ou les
	✓ Finalité	 L'accès physique au traitement est proté Un procédé d'authentification des utilisa 	gé (batiment local sécurisé) teurs est mis en ceuvre (ex : mot de passe	données sont chiffrés.
	Données traitées	individuel, carte à puce, certificat, signat Ø Une journalisation des connexions est ef	ure) fectuée	
	Sécurité	 Le traitement est réalisé sur un réseau in Si des données sont échangées en résea 	terne dédié (non relié à internet) u, le canal de transport ou les données sont	2 Cliquer our Ennegistron puis
	✓ Architecture	chimees.		2. Chquei sui Emegistrei puis Etana suivanta
	 Transferts de données hors UE 	Enregist	rer	Etape survance.
	✓ Interconnexions	< étape precédente	etape suivante>	
	✔ Droit d'accès			
	✓ Contact			
	✓ Identification du responsable			
			"© CNIL - droits réservés	





Etape	Rubrique « Contact »	Action
12	<image/> <image/> <complex-block><complex-block><complex-block><complex-block><complex-block><complex-block></complex-block></complex-block></complex-block></complex-block></complex-block></complex-block>	 Personne à contacter : Cocher la case : Si le contact doit être destinataire du récépissé. Indiquer les cordonnées d'une personne habilitée à répondre aux éventuelles demandes de la CNIL (exemple : CIL, agent de la DSI du rectorat, responsable du GIP/DAVA). Cliquer sur Enregistrer puis aller à l'Etape suivante.





Conclusion

Vous voulez modifier vos données saisies

Pour accéder au brouillon afin de le modifier vous disposez d'une période de 6 mois.

Pour cela, aller sur le lien suivant et indiquer le numéro de formulaire électronique dans le champ correspondant.

https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/accueil.action

L'informatique doit respecter l'identité humaine les droits de l'homme, la v	
	Accueil > Vos responsabilités > D
Comment déclarer votre fichier ?	TT taille du texte
Pas de procédure simplifiée pour votre traitement ? > Selectionnez un des 5 formulaires ci-dessous, en fonction de la nature du traitement envisagé :	Mon brouillon Si vous avez un formulaire en cours o saisie (brouillon), merci d'introduire votre code d'accès pour poursuivre la procédure :
1. Déclaration normale	Aide
C'est la procédure la plus courante, applicable à la majorité des traitements qui ne soulé difficultés au regard de la protection des libertés.	èvent pas de consultez le mode d'emploi des formulaires.
Rappel : disposer d'un CIL vous dispense de déclaration 🕞	
Déclaration normale ···>	Confidentialité
2. Demande d'autorisation	Ce téléservice est conforme au <u>référent</u>
Cette procédure s'applique dans l'un des deux cas suivants :	d'une <u>décision</u> d'homologation du 21 mar 2013.
1/ si vous enregistrez des données sensibles :	+ Les informations que vous nous transm
2/ ou si votra traitement noursuit des finalités spécifiques :	 des données empêche toute lecture par

© CNIL - droits réservés

4 <u>Vous avez cliqué sur l'envoi à la CNIL</u>

Après l'envoi, vous recevrez dans la journée un accusé réception de la CNIL par message électronique, avec en pièce jointe votre formulaire complété au format PDF.

Dans un délai d'une semaine, la CNIL vous retournera un courrier. Il s'agira soit d'un récépissé vous donnant le feu vert pour votre traitement / l'utilisation d'IVAE, soit d'une demande de complément si votre dossier est incomplet.

Maintenant vous pouvez mettre en œuvre le traitement sauf contre-indication de la CNIL.